

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION
de versement d'une aide à la transformation
numérique - BRUERE AURELIEN (ORBIAL)

106 Intercommunalité et
Développement économique
Date des délibérations

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLIS

WJ le règlement n°1003/2025 de la commission du 15 décembre 2025 relatif à l'application des
articles 227 et 228 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de secours,
WJ le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L3221-2 et L3221-3,
WJ la délibération n°13 du 17 avril 2025 portant sur l'évolution du dispositif d'aide à la
transformation numérique des entreprises,
WJ la convention relative à la mise en œuvre du SROCEI concernant le dispositif d'aide à la
transformation numérique,
WJ la demande d'aide à la transformation numérique déposée par l'entreprise BRUERE
AURELIEN (ORBIAL) le 09 juillet 2025,
WJ l'avis émis de la commission mise en place du 03 novembre 2025.

CONSIDÉRANT que la société souhaite à travers ce projet, le résultat d'acquisition du matériel
matériel ainsi que du matériel destiné à créer des contenus photo, vidéo et audio,
CONSIDÉRANT que l'aide financière, non soumise à l'obligation de 50 % des dépenses et éligibles
nationales, cette aide ne pouvant être supérieure à 20 000 €,

CONSIDÉRANT que le montant total des dépenses éligibles, soit de 20 000 €, est
supérieur au montant des dépenses éligibles, soit de 20 000 €,

D É C I S I O N

Il est décidé à l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL) dont le siège est situé au 23, rue Jean
Jaures - 87000 Limoges, une aide financière d'un montant maximal de 5 000 €,

De signer la convention de financement précisant les modalités de versement, à intervenir avec
l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL), ainsi que tout document devant intervenir dans ce
cadre.

D'inscrire les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, le 11 DÉC. 2025

Le Président de Limoges Métropole,


DÉCISION

Décision de versement d'une aide à la transformation numérique à l'entreprise BRUERE AURELIEN (ORBIAL)

1 DOCUMENT - Publié le 15 Décembre 2025



27675.pdf
(.pdf, 122,9 Ko)

 TÉLÉCHARGER